POPULATION OCCUPÉE AU LIEU DE TRAVAIL EN OCCITANIE

Septembre 2023

SOLUCCIO
Les offres

OBS éco
OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE
DES CCI D'OCCITANIE

CCI OCCITANIE
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

AVEC 2 299 000 EMPLOIS, L'OCCITANIE OCCUPE LE QUATRIÈME RANG DANS LA HIÉRARCHIE DES RÉGIONS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

La question de l'emploi peut être abordée à travers bien des aspects : domaines d'activité, emploi salarié ou non salarié, nature des contrats, selon le sexe des actifs, selon qu'il soit du domaine public ou du privé, selon qu'il soit attaché à des établissements liés à la sphère présentielle ou productive… Les sources d'information sont multiples, autant que les possibilités d'analyses. Pour ce « regard sur l'emploi en Occitanie » les données publiées très récemment par l'Insee sur la population active occupée au lieu de travail ont été privilégiées. Les données du recensement complémentaire sur la population au lieu de travail en 2020 couvrent le champ complet de l'emploi (salarié et non salarié) sur l'ensemble des activités. La cartographie de la distribution communale de l'emploi au sein de notre région permet de rendre compte des phénomènes de localisation et de concentration.

L'Occitanie occupe le quatrième rang dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine

Avec 2 298 743 emplois estimés lors du recensement de population 2020 (Cf. tableau 1), l'Occitanie concentre 8,7% des emplois de France métropolitaine et se situe à la quatrième place dans la hiérarchie des régions.

Tableau 1 : population active occupée au lieu de travail (*) en 2020 dans les régions françaises

Régions	Emplois	dont : Agriculture, sylviculture et pêche	dont : Industrie	dont : Construction	dont : Commerce, Transports, Services divers	dont : Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale
Auvergne-Rhône-Alpes	3 292 307	73 250	492 589	227 421	1 496 203	1 002 844
Bourgogne-Franche-Comté	1 076 914	44 869	175 682	66 984	431 043	358 336
Bretagne	1 353 463	57 830	181 173	93 025	580 802	440 633
Centre-Val de Loire	982 331	32 476	151 565	65 800	415 730	316 760
Corse	137 740	4 190	7 601	14 532	62 239	49 178
Grand Est	2 088 840	60 817	321 831	131 986	867 489	706 717
Hauts-de-France	2 145 978	44 149	291 867	128 711	922 208	759 043
Ile-de-France	5 834 799	11 288	411 486	303 419	3 511 245	1 597 361
Normandie	1 280 332	43 031	201 621	87 812	531 625	416 243
Nouvelle-Aquitaine	2 402 099	113 214	278 490	169 154	1 033 073	808 168
Occitanie	**2 298 743**	**84 562**	**224 570**	**159 900**	**1 042 154**	**787 557**
Pays de la Loire	1 587 520	61 336	252 227	112 181	698 362	463 414
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 958 686	33 167	160 826	134 972	956 517	673 204
DOM	605 316	19 170	43 269	39 317	237 321	266 239
France	**27 045 068**	**683 349**	**3 194 797**	**1 735 214**	**12 786 011**	**8 645 697**
France métropolitaine	**26 439 752**	**664 179**	**3 151 528**	**1 695 897**	**12 548 690**	**8 379 458**
France de province	**20 604 953**	**652 891**	**2 740 042**	**1 392 478**	**9 037 445**	**6 782 097**

©Insee Source(s) : Insee, Recensements de la population 2020
(*) Emplois au lieu de travail (recensement complémentaire 2020). Hors Mayotte

La ventilation des emplois selon les grands domaines d'activité induit une modification dans la hiérarchie générale des régions, particulièrement si l'on considère le secteur de l'agriculture et celui de l'industrie (Cf. tableau 2).

Avec 84 562 emplois dans le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche, la région Occitanie occupe la seconde place dans la hiérarchie nationale (12,7% des emplois de France métropolitaine dans ce secteur d'activité sont localisés en Occitanie).

Rappelons que notre région, avec 240 kms de côte possède de nombreux ports de commerce, de plaisance et un chapelet de stations littorales touristiques sur lesquelles l'activité de la pêche est bien implantée.

Sur le littoral, trois espaces sont dédiés à l'élevage des huîtres et des moules : la lagune de Thau, la lagune de Leucate et la mer ouverte.

Rappelons également que l'Occitanie, dans le classement national sur les productions agricoles est :

- 1ère région viticole (33,1% du vignoble français avec 263 331 ha en 2022)
- 1ère région BIO française en nombre d'exploitations (13 823 exploitations en 2022)
- 1ère région BIO française par les surfaces déclarées en agriculture biologique (630 509 hectares en 2022)
- 1ère région par le nombre de ruches en production (189 740 en 2022)
- 1ère région par la production récoltée de miel (3 222 510 kg en 2022)
- 1ère région pour le nombre de têtes en espèce ovine (2 094 655 têtes en 2022)
- 1ère région pour la production de lait de brebis (2 278 710 hectolitres en 2022)
- 1ère région pour la production de viande ovine (1 887 540 animaux produits finis en 2022)
- 2ème région en superficie agricole utilisée (3,5 M ha en 2022)
- 2ème région par les effectifs équidés (45 742 têtes en 2022)
- 2ème région par le nombre de canards à gaver (1 749 000 têtes en 2022)
- 3ème région par le nombre d'oies (à rôtir, à gaver) (18 000 têtes en 2022)
- 3ème région par le nombre de cailles d'élevage (186 000 têtes en 2022)

En revanche, si l'on considère le secteur industriel, la région Occitanie n'occupe que la septième place dans la hiérarchie des régions (avec 224 570 emplois industriels, notre région concentre 7,1% des emplois de ce secteur d'activité de France métropolitaine).

L'Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie régionale pour le nombre d'emplois dans le secteur de la construction (159 900 emplois).

Tableau 2 : poids des régions dans la France métropolitaine en fonction des emplois (*) en 2020

Régions	Emplois		Agriculture, sylviculture et pêche		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale	
	En % du total France métro.	Rang	En % du total France métro.	Rang	En % du total France métro.	Rang	En % du total France métro.	Rang	En % du total France métro.	Rang	En % du total France métro.	Rang
Auvergne-Rhône-Alpes	12,5%	2	11,0%	3	15,6%	1	13,4%	2	11,9%	2	12,0%	2
Bourgogne-Franche-Comté	4,1%	11	6,8%	7	5,6%	10	3,9%	11	3,4%	11	4,3%	11
Bretagne	5,1%	9	8,7%	6	5,7%	9	5,5%	9	4,6%	9	5,3%	9
Centre-Val de Loire	3,7%	12	4,9%	11	4,8%	12	3,9%	12	3,3%	12	3,8%	12
Corse	0,5%	13	0,6%	13	0,2%	13	0,9%	13	0,5%	13	0,6%	13
Grand Est	7,9%	6	9,2%	5	10,2%	3	7,8%	6	6,9%	7	8,4%	6
Hauts-de-France	8,1%	5	6,6%	8	9,3%	4	7,6%	7	7,3%	6	9,1%	5
Ile-de-France	22,1%	1	1,7%	12	13,1%	2	17,9%	1	28,0%	1	19,1%	1
Normandie	4,8%	10	6,5%	9	6,4%	8	5,2%	10	4,2%	10	5,0%	10
Nouvelle-Aquitaine	9,1%	3	17,0%	1	8,8%	5	10,0%	3	8,2%	4	9,6%	3
Occitanie	**8,7%**	**4**	**12,7%**	**2**	**7,1%**	**7**	**9,4%**	**4**	**8,3%**	**3**	**9,4%**	**4**
Pays de la Loire	6,0%	8	9,2%	4	8,0%	6	6,6%	8	5,6%	8	5,5%	8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,4%	7	5,0%	10	5,1%	11	8,0%	5	7,6%	5	8,0%	7

©Insee Source(s) : Insee, Recensements de la population 2020
(*) Emplois au lieu de travail (recensement complémentaire 2020). Hors Mayotte

Une structure de l'activité marquée par le poids des activités tertiaires

En France métropolitaine, les activités du secteur tertiaire (commerce + services) concentrent 79,2% des emplois. Le maximum est associé à l'Ile-de-France (87,6%) et le minimum aux Pays-de-la-Loire (73,2%). En Occitanie, le secteur tertiaire concentre 79,6% des emplois, dont 45,3% dans le secteur « commerce, transports, services divers » et 34,3% dans le secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale » (cf. tableau 3).

En France métropolitaine, le secteur de l'agriculture concentre 2,5% de l'ensemble des emplois. Le maximum est associé à la Nouvelle-Aquitaine (4,7%) et le minimum à l'Ile-de-France (0,2%). En Occitanie, le secteur de l'agriculture concentre 3,7% des emplois de cette région.

En France métropolitaine, le secteur industrie concentre 11,9% de l'ensemble des emplois. Le maximum est associé à la Bourgogne-Franche-Comté (16,3%) et le minimum à la Corse (5,5%). En Occitanie, le secteur industriel concentre 9,8% des emplois de cette région.

En France métropolitaine, le secteur de la construction concentre 6,4% de l'ensemble des emplois. Le maximum est associé à la Corse (10,6%) et le minimum à l'Ile-de-France (5,2%). En Occitanie, le secteur de la construction concentre 7% des emplois de cette région.

En Occitanie, la structure de l'emploi selon les grands domaines d'activité est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine pour trois secteurs : l'agriculture, la construction et l'administration publique, enseignement, santé, action sociale.

Tableau 3 : structure régionale de l'emploi (*) en 2020

Régions	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	2,2%	15,0%	6,9%	45,4%	30,5%	100%
Bourgogne-Franche-Comté	4,2%	16,3%	6,2%	40,0%	33,3%	100%
Bretagne	4,3%	13,4%	6,9%	42,9%	32,6%	100%
Centre-Val de Loire	3,3%	15,4%	6,7%	42,3%	32,2%	100%
Corse	3,0%	5,5%	10,6%	45,2%	35,7%	100%
Grand Est	2,9%	15,4%	6,3%	41,5%	33,8%	100%
Hauts-de-France	2,1%	13,6%	6,0%	43,0%	35,4%	100%
Ile-de-France	0,2%	7,1%	5,2%	60,2%	27,4%	100%
Normandie	3,4%	15,7%	6,9%	41,5%	32,5%	100%
Nouvelle-Aquitaine	4,7%	11,6%	7,0%	43,0%	33,6%	100%
Occitanie	**3,7%**	**9,8%**	**7,0%**	**45,3%**	**34,3%**	**100%**
Pays de la Loire	3,9%	15,9%	7,1%	44,0%	29,2%	100%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,7%	8,2%	6,9%	48,8%	34,4%	100%
DOM	3,2%	7,1%	6,5%	39,2%	44,0%	100%
France	**2,5%**	**11,8%**	**6,4%**	**47,3%**	**32,0%**	**100%**
France métropolitaine	**2,5%**	**11,9%**	**6,4%**	**47,5%**	**31,7%**	**100%**
France de province	**3,2%**	**13,3%**	**6,8%**	**43,9%**	**32,9%**	**100%**

©Insee Source(s) : Insee, Recensements de la population 2020
(*) Emplois au lieu de travail (recensement complémentaire 2020). Hors Mayotte

A l'intérieur de l'Occitanie, trois départements concentrent près de 59% de l'emploi total régional

Avec 662 555 emplois estimés lors du recensement de population 2020 (Cf. tableaux 4 et 5), le seul département de la Haute-Garonne concentre 28,8% des emplois d'Occitanie.

Il est suivi par l'Hérault (447 878 emplois, soit 19,5% des emplois de la région) et par le Gard (248 704 emplois, soit 10,8% des emplois de la région).

Ces trois départements concentrent 59% de l'ensemble des emplois d'Occitanie.

Si l'on considère la répartition des emplois par grand domaine d'activité, la hiérarchie départementale interne à la région n'est guère bouleversée sur la « partie haute » du tableau, exception faite du secteur de l'agriculture.

En effet, pour ce domaine d'activité, un peu plus de 55% des emplois sont répartis sur cinq départements : Aveyron (12,5% des emplois en agriculture de la région), Hérault (13,1%), Gard (10,6%), Aude (9,6%) et Gers (9,2%).

Dans le secteur industriel 55,3% des emplois de la région sont concentrés sur trois départements : Haute-Garonne (30,9%), Hérault (12,7%) et Gard (11,6%).

Dans le secteur de la construction 58% des emplois de la région sont concentrés sur trois départements : Haute-Garonne (26,2%), Hérault (20,2%) et Gard (11,8%).

Tableau 4 : population active occupée au lieu de travail (*) en 2020 dans les départements d'Occitanie

Départements	Emplois	dont : Agriculture, sylviculture et pêche	dont : Industrie	dont : Construction	dont : Commerce, Transports, Services divers	dont : Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale
Ariège	56 164	2 746	7 667	4 153	19 685	21 913
Aude	128 920	8 091	9 436	8 704	53 469	49 220
Aveyron	112 154	10 604	15 148	8 863	41 316	36 223
Gard	248 704	8 975	26 083	18 945	105 644	89 057
Gers	69 718	7 820	7 408	4 477	25 983	24 030
Haute-Garonne	662 555	5 654	69 446	41 930	349 176	196 349
Hautes-Pyrénées	87 735	3 091	10 261	5 735	34 896	33 752
Hérault	447 878	11 076	28 610	32 229	217 744	158 219
Lot	66 236	4 970	10 071	4 652	23 966	22 577
Lozère	32 063	3 539	2 743	2 461	9 546	13 774
Pyrénées-Orientales	159 562	5 369	9 897	12 457	72 126	59 713
Tarn	136 669	7 086	18 312	9 123	52 563	49 585
Tarn-et-Garonne	90 388	5 542	9 489	6 172	36 041	33 144
Région Occitanie	**2 298 746**	**84 563**	**224 571**	**159 901**	**1 042 155**	**787 556**

Insee Source(s) : Insee, Recensements de la population 2020
(*) Emplois au lieu de travail (recensement complémentaire 2020). Hors Mayotte
Le total régional des emplois et par secteur d'activité peut être légèrement différent du total régional tel qu'apparaissant dans le tableau 1 de comparaison inter régionale du fait de la gestion des arrondis de calculs sur les effectifs.

Dans le secteur « commerce, transports, services divers », 64,5% des emplois de la région sont concentrés sur trois départements : Haute-Garonne (33,5%), Hérault (20,9%) et Gard (10,1%).

Dans le secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale», 56,3% des emplois de la région sont concentrés sur trois départements : Haute-Garonne (24,9%), Hérault (20,1%) et Gard (11,3%).

Tableau 5 : poids des départements dans l'Occitanie en fonction des emplois (*) en 2020 et classement

	Emplois		Agriculture, sylviculture et pêche		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale	
Départements	En % de l'Occitanie	Rang	En % de l'Occitanie	Rang	En % de l'Occitanie	Rang	En % de l'Occitanie	Rang	En % de l'Occitanie	Rang	En % de l'Occitanie	Rang
Ariège	2,4%	12	3,2%	13	3,4%	11	2,6%	12	1,9%	12	2,8%	12
Aude	5,6%	6	9,6%	4	4,2%	10	5,4%	7	5,1%	5	6,2%	6
Aveyron	4,9%	7	12,5%	2	6,7%	5	5,5%	6	4,0%	7	4,6%	7
Gard	10,8%	3	10,6%	3	11,6%	3	11,8%	3	10,1%	3	11,3%	3
Gers	3,0%	10	9,2%	5	3,3%	12	2,8%	11	2,5%	10	3,1%	10
Haute-Garonne	28,8%	1	6,7%	7	30,9%	1	26,2%	1	33,5%	1	24,9%	1
Hautes-Pyrénées	3,8%	9	3,7%	12	4,6%	6	3,6%	9	3,3%	9	4,3%	8
Hérault	19,5%	2	13,1%	1	12,7%	2	20,2%	2	20,9%	2	20,1%	2
Lot	2,9%	11	5,9%	10	4,5%	7	2,9%	10	2,3%	11	2,9%	11
Lozère	1,4%	13	4,2%	11	1,2%	13	1,5%	13	0,9%	13	1,7%	13
Pyrénées-Orientales	6,9%	4	6,3%	9	4,4%	8	7,8%	4	6,9%	4	7,6%	4
Tarn	5,9%	5	8,4%	6	8,2%	4	5,7%	5	5,0%	6	6,3%	5
Tarn-et-Garonne	3,9%	8	6,6%	8	4,2%	9	3,9%	8	3,5%	8	4,2%	9

Source(s) : Insee, Recensements de la population 2020
(*) Emplois au lieu de travail (recensement complémentaire 2020). Hors Mayotte

Une structure de l'activité dans les départements marquée par le poids du secteur tertiaire

Comme pour l'espace national et régional, les activités dites tertiaires (commerce + services) rassemblent la grande majorité des emplois au sein des départements d'Occitanie. Le maximum est associé au département de l'Hérault (83,9%) et le minimum au département de l'Aveyron (69,1%). En Occitanie, le secteur tertiaire concentre 79,6% des emplois, dont 45,3% dans le secteur « commerce, transports, services divers » et 34,3% dans le secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale » (cf. tableau 6).

Quatre départements sur les treize que compte la région se placent au-dessus de la moyenne régionale du secteur tertiaire : l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne et l'Aude.

Des différences sensibles apparaissent entre les départements si l'on considère la répartition interne de l'emploi dans les différents domaines d'activité.

Huit départements se situent au-dessus de la moyenne régionale pour la part de l'emploi agricole dans l'emploi global : Ariège, Aude, Aveyron, Gers, Lot, Lozère, Tarn, Tarn et Garonne.

Neuf départements se situent au-dessus de la moyenne régionale pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi global : Ariège, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn et Garonne.

Six départements se situent au-dessus de la moyenne régionale pour la part de l'emploi du secteur de la construction dans l'emploi global : Ariège, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales.

Deux départements se situent au-dessus de la moyenne régionale pour la part de l'emploi du secteur commerce, transports, services divers dans l'emploi global : Haute-Garonne et Hérault.

Dix départements se situent au-dessus de la moyenne régionale pour la part de l'emploi du secteur administration publique, enseignement, santé et action sociale dans l'emploi global : Ariège, Aude, Gard, Gers, Hérault, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn et Garonne.

Tableau 6 : structure départementale de l'emploi (*) en 2020

Départements	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale	Total
Ariège	4,9%	13,7%	7,4%	35,0%	39,0%	100%
Aude	6,3%	7,3%	6,8%	41,5%	38,2%	100%
Aveyron	9,5%	13,5%	7,9%	36,8%	32,3%	100%
Gard	3,6%	10,5%	7,6%	42,5%	35,8%	100%
Gers	11,2%	10,6%	6,4%	37,3%	34,5%	100%
Haute-Garonne	0,9%	10,5%	6,3%	52,7%	29,6%	100%
Hautes-Pyrénées	3,5%	11,7%	6,5%	39,8%	38,5%	100%
Hérault	2,5%	6,4%	7,2%	48,6%	35,3%	100%
Lot	7,5%	15,2%	7,0%	36,2%	34,1%	100%
Lozère	11,0%	8,6%	7,7%	29,8%	43,0%	100%
Pyrénées-Orientales	3,4%	6,2%	7,8%	45,2%	37,4%	100%
Tarn	5,2%	13,4%	6,7%	38,5%	36,3%	100%
Tarn-et-Garonne	6,1%	10,5%	6,8%	39,9%	36,7%	100%
Région Occitanie	**3,7%**	**9,8%**	**7,0%**	**45,3%**	**34,3%**	**100%**

Source(s) : Insee, Recensements de la population 2020
(*) Emplois au lieu de travail (recensement complémentaire 2020). Hors Mayotte

Répartition territoriale en Occitanie des emplois

La répartition communale (Cf. carte 1) des emplois recensés au lieu de travail en 2020, laisse apparaître une concentration à hauteur de 50% de l'emploi régional sur 30 communes de notre région. La présence d'unités de production, de centres de recherches, administrations, universités et grandes écoles, centres médicaux… sur les grandes métropoles ou à proximité immédiate induit une concentration spatiale de l'emploi. La présence d'équipements structurants et la proximité des axes de communication sont des facteurs déterminants de localisation des entreprises et donc de l'emploi.

Nous percevons sur la carte 1 le poids conséquent des métropoles de Toulouse et de Montpellier en tant que pôles pourvoyeurs d'emplois. Une métropole toulousaine qui « domine » la partie centrale de l'ex région Midi-Pyrénées et une métropole montpelliéraine qui s'insère dans un réseau de villes grandes et moyennes sur la partie littorales de l'ex région Languedoc-Roussillon. Le territoire est maillé par la présence de pôles d'activités de « taille moindre » que les grandes métropoles tels que : Montauban, Albi, Carcassonne, Narbonne, Tarbes, Castres, Rodez, Alès, Auch, Sète, Cahors… Le tiers des emplois de la région est concentré sur sept communes : Toulouse (14,6%), Montpellier (7,3%), Nîmes (3,5%), Perpignan (3%), Béziers (1,7%), Blagnac (1,6%) et Montauban (1,6%).

La carte 1-bis offre une vision de la répartition des emplois en fonction du périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Si l'on considère les structures de coopération intercommunales ayant plus de 40 000 emplois recensés, 52,4% des emplois de la région sont localisés sur neuf territoires : Toulouse Métropole (21,1%), Montpellier Méditerranée Métropole (10,3%), CA de Nîmes Métropole (4,5%), CU Perpignan Méditerranée Métropole (4,5%), CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées (2,3%), CA de Béziers-Méditerranée (2,2%), CA le Grand Narbonne (2%), CA Carcassonne Agglo (1,9%), CA du Grand Montauban(1,8%) et CA Alès Agglomération (1,8%).

L'inégale répartition des emplois et des actifs génère de nombreux déplacements quotidiens de travailleurs sur les territoires des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). Un tiers des actifs occupés quittent quotidiennement leur EPCI pour aller travailler.

Les métropoles constituent des pôles d'emplois dominants. Ainsi les 13 premières métropoles (Paris, Toulouse, Lyon, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Aix-Marseille, Strasbourg, Rouen, Grenoble, Rennes, Lille et Nice) concentrent près du tiers des emplois de France métropolitaine. En Occitanie, la plupart des chefs-lieux de département concentrent les emplois et génèrent de nombreux déplacements quotidiens entre les lieux de résidence des actifs et leur lieu de travail.

L'intensification des déplacements domicile – travail dans le temps s'accompagne de difficultés pour circuler, d'un accroissement de la pollution et amène toute une réflexion sur les mobilités, les modes de transports…

Points de repères :

- 28,3% des emplois d'Occitanie sont localisés sur des communes de plus de 100 000 habitants
- 27,6% des emplois d'Occitanie sont localisés dans des territoires d'industrie
- 24,6% des emplois d'Occitanie sont localisés sur les zones de revitalisation rurale
- 17,7% des emplois d'Occitanie sont localisés sur l'espace de massifs (massif central, Pyrénées)
- 12% des emplois sont localisés sur des communes situées totalement ou partiellement en zone montagne
- 6,9% des emplois sont localisés sur la zone littorale (estuaire, mer, étang salé)

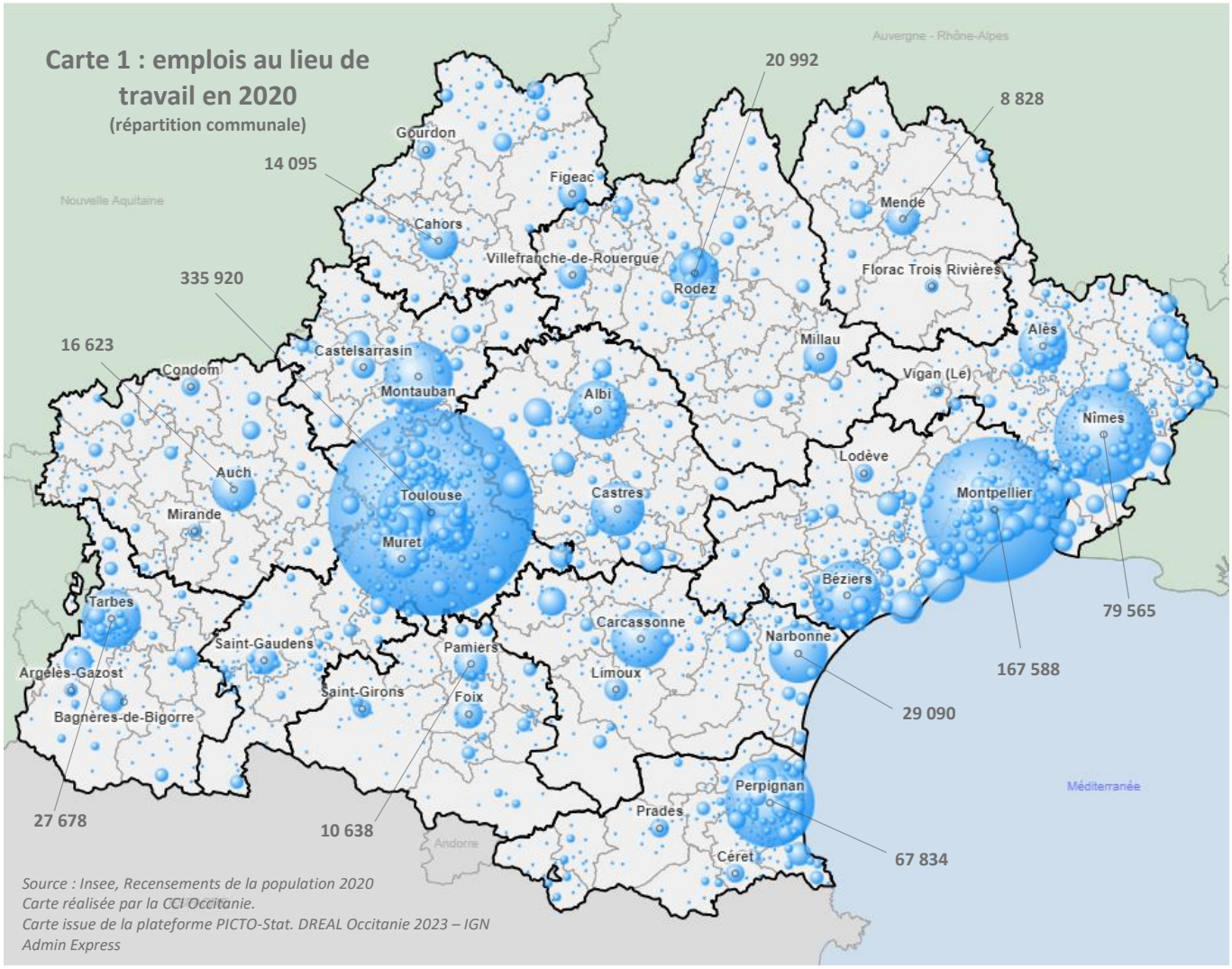

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

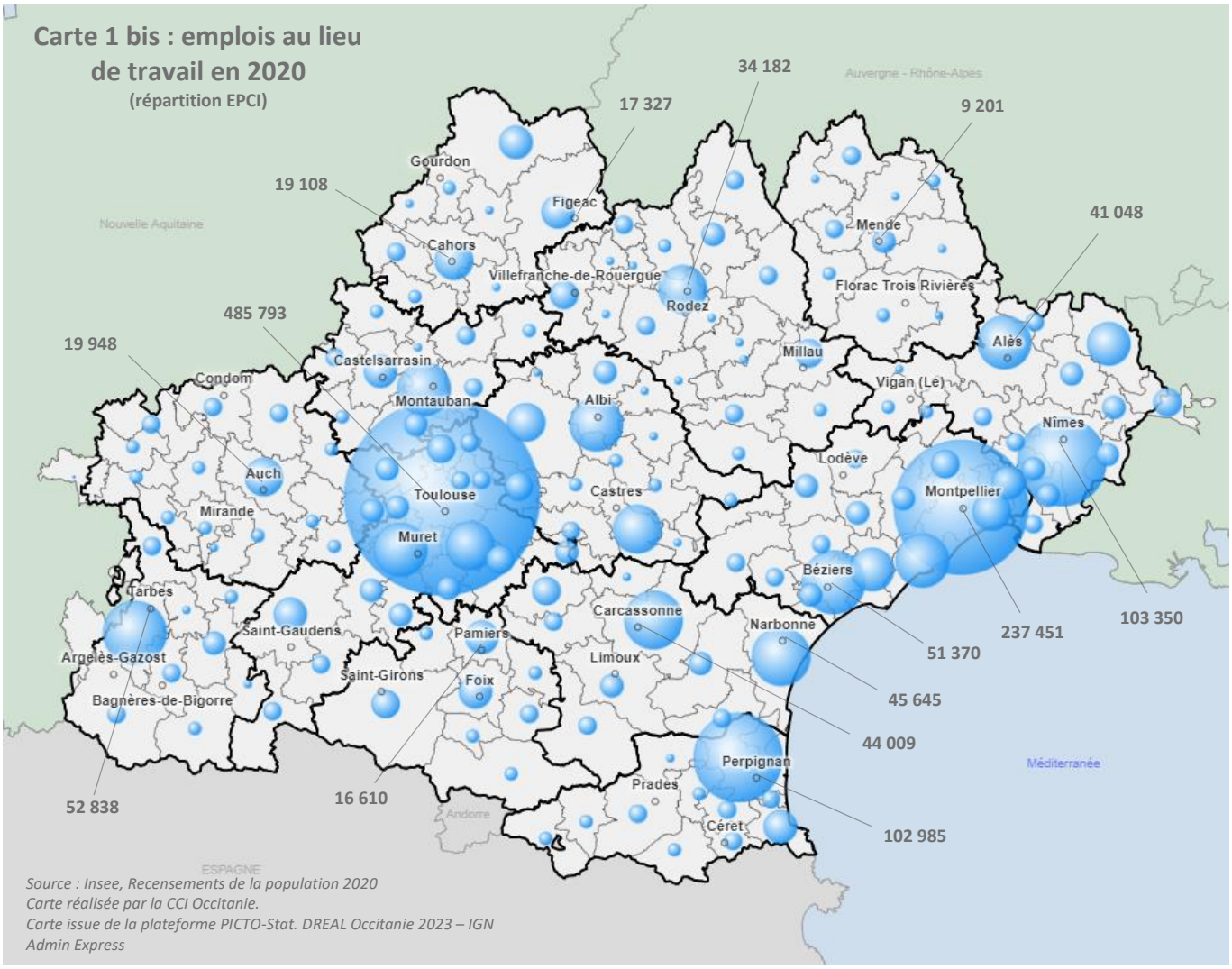

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

Répartition territoriale en Occitanie des emplois dans le secteur de l'agriculture – sylviculture - pêche

La répartition communale (Cf. carte 2) des emplois de l'agriculture-sylviculture-pêche recensés au lieu de travail en 2020, laisse apparaître une concentration spatiale nettement moins marquée que pour les autres domaines d'activité. En effet près de 51% des emplois de ce domaine d'activité sont répartis sur 519 communes de la région Occitanie. Un tiers des emplois est concentré sur 225 communes. Seules 10 communes dépassent le seuil des 300 emplois dans ce secteur d'activité et concentrent au total 5,4% de l'emploi agricole régional : Nîmes (0,7%), Perpignan (0,7%), Béziers (0,6%), Saint-Gilles (0,6%), Narbonne (0,5%), Montauban (0,5%), Toulouse (0,5%), Montpellier (0,5%), Mèze (0,4%) et Moissac (0,4%).

La carte 2-bis offre une vision de la répartition des emplois en fonction du périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Si l'on considère les structures de coopération intercommunales ayant plus de 1 400 emplois recensés dans le secteur de l'agriculture – sylviculture – pêche, 16,6% des emplois de la région pour cette activité sont localisés sur huit territoires : CA de Nîmes Métropole (2,4%), CU Perpignan Méditerranée Métropole (2,4%), CA Carcassonne Agglo (2,3%), CA le Grand Narbonne (2,3%), CA Gaillac-Graulhet (1,9%), CA Sète Agglopôle Méditerranée (1,8%), CA du Gard Rhodanien (1,7%) et CC Causses et Vallée de la Dordogne (1,7%).

Points de repères :

- 62,5% des emplois d'Occitanie dans le secteur de l'agriculture – sylviculture - pêche sont localisés sur les zones de revitalisation rurale
- 37,5% des emplois sont localisés sur l'espace de massifs (massif central, Pyrénées)
- 36,2% des emplois sont localisés dans des territoires d'industrie
- 32,5% des emplois sont localisés sur des communes ayant moins de 500 habitants
- 28,3% des emplois sont localisés sur des communes situées totalement ou partiellement en zone montagne
- 6,9% des emplois sont localisés sur la zone littorale (estuaire, mer, étang salé)

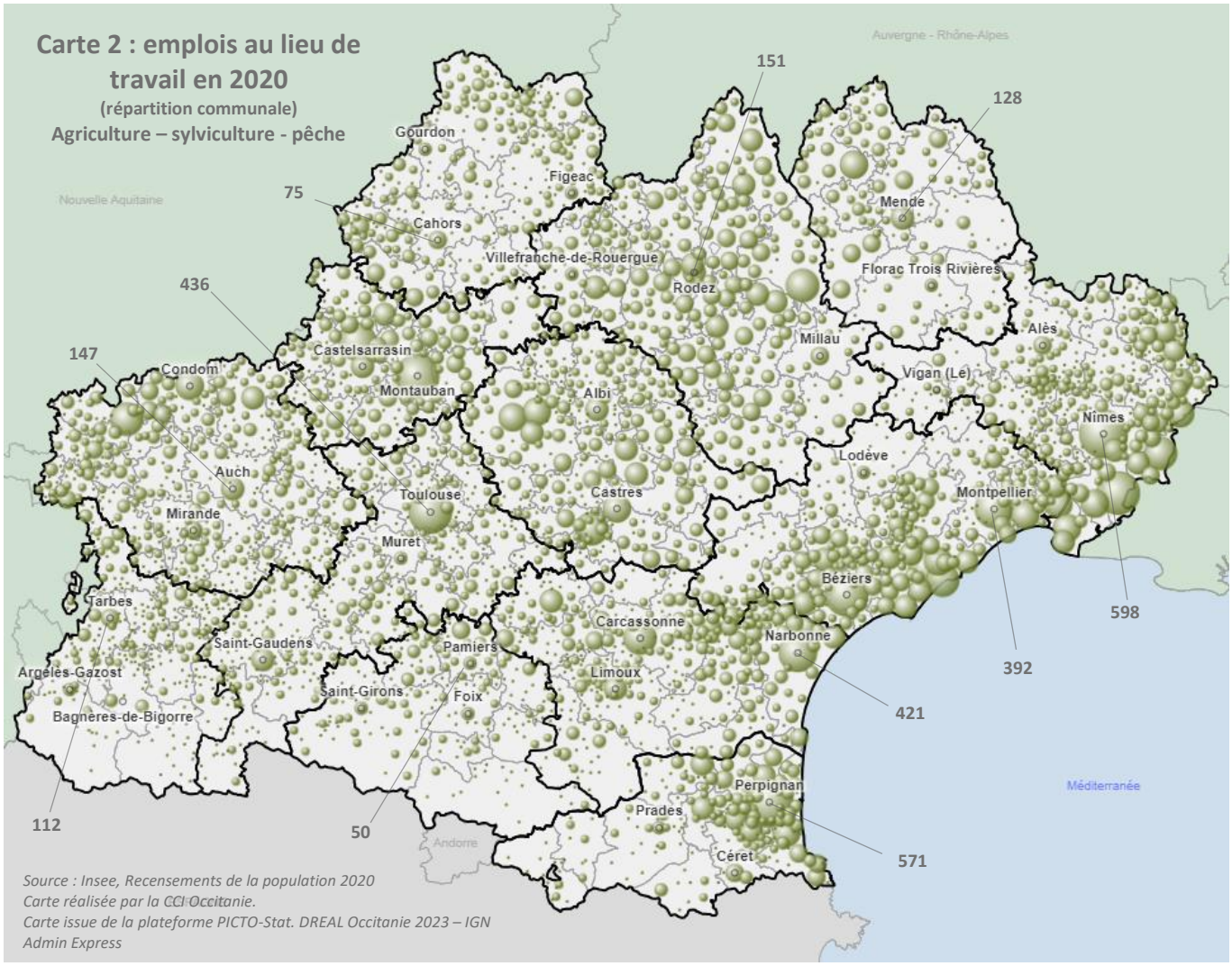

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

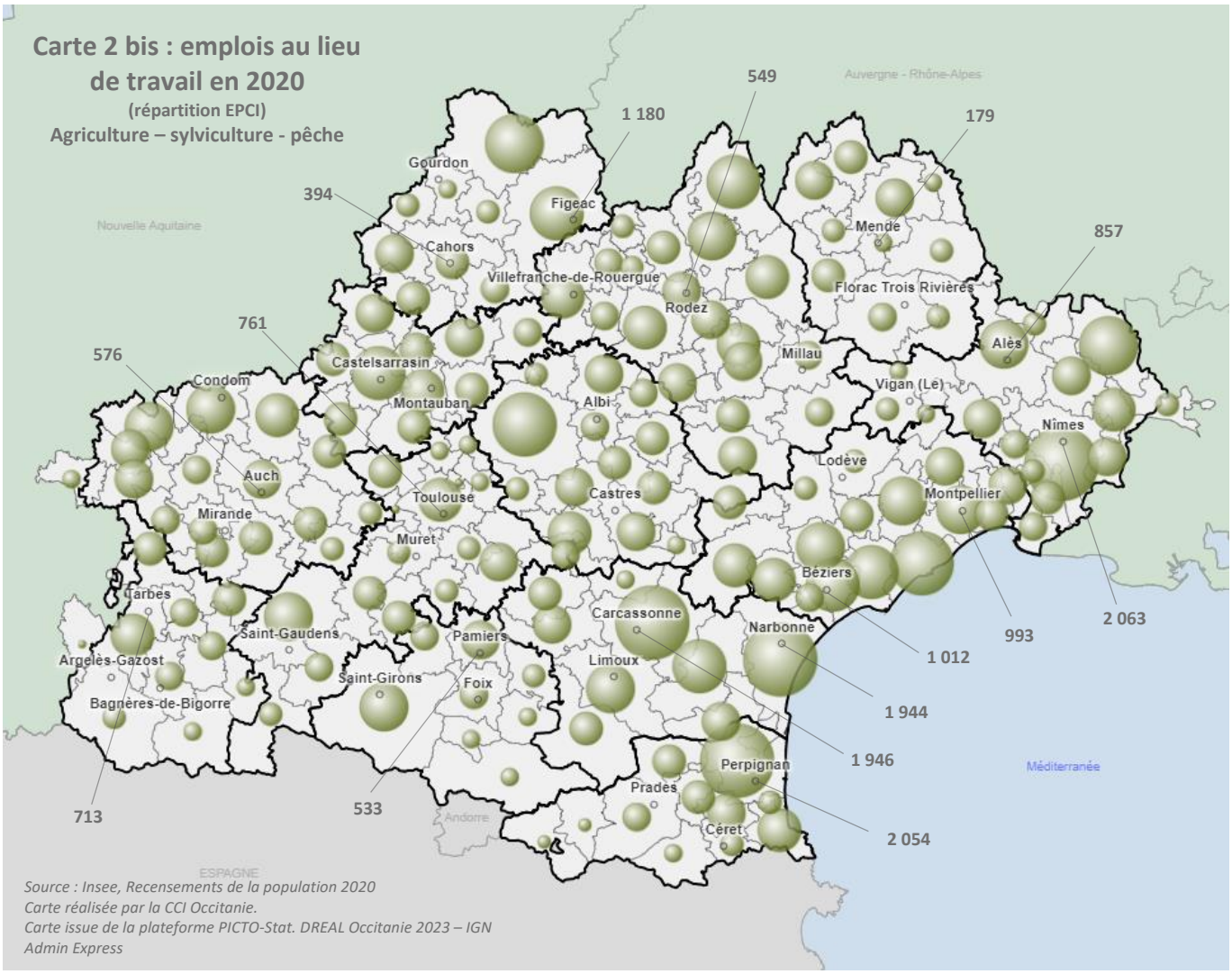

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

Répartition territoriale en Occitanie des emplois dans le secteur industriel

La répartition communale (Cf. carte 3) des emplois du secteur industriel recensés au lieu de travail en 2020, laisse apparaître une concentration spatiale marquée sur les grandes métropoles et agglomérations. 50% des emplois industriels sont répartis sur 43 communes de la région Occitanie.

Le tiers des emplois industriels de la région est concentré sur 11 communes : Toulouse (12,8%), Blagnac (4,5%), Montpellier (3,7%), Colomiers (2,4%), Nîmes (1,8%), Perpignan (1,5%), Béziers (1,3), Montauban (1,3%), Castres (1,3%), Figeac (1,1%) et Albi (1%).

La carte 3-bis offre une vision de la répartition des emplois en fonction du périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Si l'on considère les structures de coopération intercommunales ayant plus de 5 000 emplois recensés dans le secteur industriel, 37,2% des emplois de la région pour cette activité sont localisés sur cinq territoires : Toulouse Métropole (22,9%), Montpellier Méditerranée Métropole (5,9%), CU Perpignan Méditerranée Métropole (2,9%), CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées (2,8%) et CA de Nîmes Métropole (2,7%).

Points de repères :

- 34,2% des emplois d'Occitanie dans le secteur industriel sont localisés dans des territoires d'industrie
- 30,4% des emplois sont localisés sur les zones de revitalisation rurale
- 21,4% des emplois sont localisés sur l'espace de massifs (massif central, Pyrénées)
- 19,8% des emplois sont localisés sur des communes ayant plus de 100 000 habitants
- 14,0% des emplois sont localisés sur des communes situées totalement ou partiellement en zone montagne
- 4,8% des emplois sont localisés sur la zone littorale (estuaire, mer, étang salé)

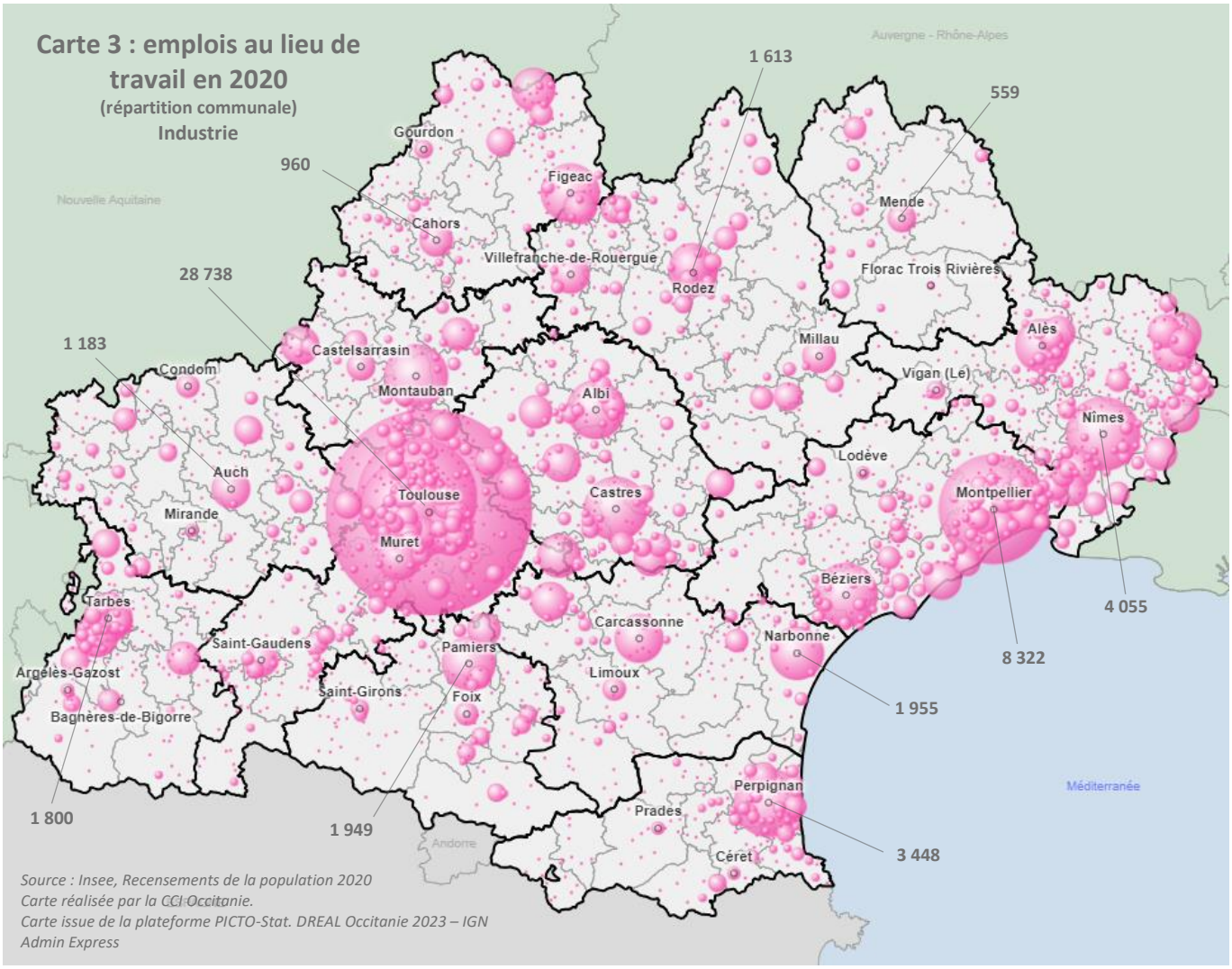

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

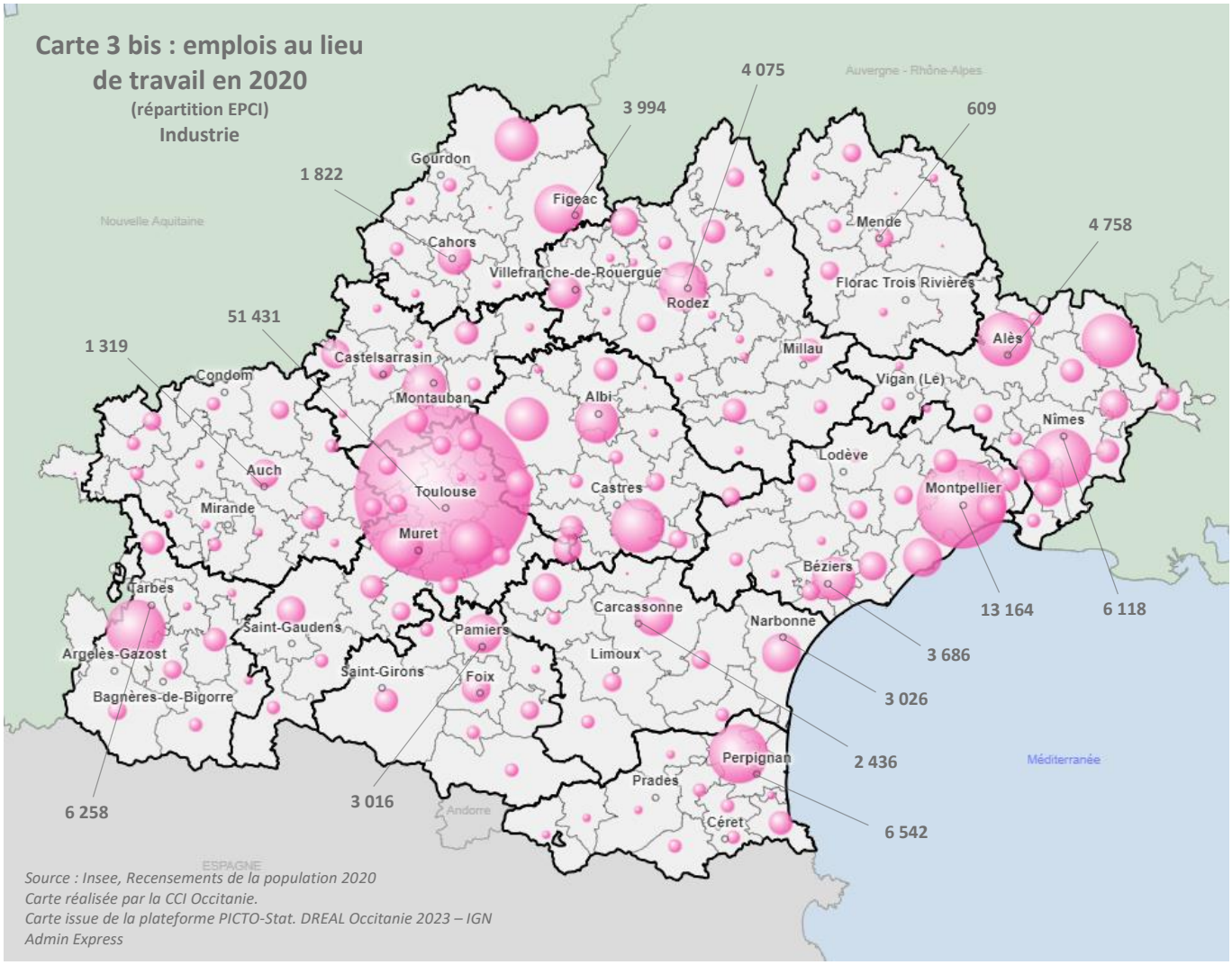

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

Répartition territoriale en Occitanie des emplois dans le secteur de la construction

La répartition communale (Cf. carte 4) des emplois du secteur de la construction recensés au lieu de travail en 2020, laisse apparaître une concentration spatiale marquée sur les grandes métropoles et agglomérations. 50% des emplois de ce domaine d'activité sont répartis sur 61 communes de la région Occitanie. Un tiers des emplois de la région pour cette activité est concentré sur 11 communes. 14 communes dépassent le seuil des 1 000 emplois dans ce secteur d'activité et concentrent au total 35,6% de l'emploi régional dans la construction : Toulouse (13%), Montpellier (6,2%), Nîmes (3,0%), Perpignan (2,9%), Béziers (2,0%), Montauban (1,4%), Narbonne (1,3%), Carcassonne (1,0%), Albi (1,0%), Alès (0,9%), Tarbes (0,8%), Colomiers (0,8%), Rodez (0,7%) et Castres (0,7%).

La carte 4-bis offre une vision de la répartition des emplois en fonction du périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Si l'on considère les structures de coopération intercommunales ayant plus de 3 000 emplois recensés dans la construction, 48% des emplois de la région pour cette activité sont localisés sur neuf territoires : Toulouse Métropole (17,9%), Montpellier Méditerranée Métropole (9,8%), CU Perpignan Méditerranée Métropole (4,9%), CA de Nîmes Métropole (4,4%), CA de Béziers-Méditerranée (2,7%), CA Alès Agglomération (2,3%), CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées (2,1%), CA Le Grand Narbonne (2,0%), et CA Le Muretain Agglo (1,9%).

Points de repères :

- 28,9% des emplois d'Occitanie dans le secteur de la construction sont localisés dans des territoires d'industrie
- 26,6% des emplois sont localisés sur les zones de revitalisation rurale
- 25,0% des emplois sont localisés sur des communes ayant plus de 100 000 habitants
- 19,0% des emplois sont localisés sur l'espace de massifs (massif central, Pyrénées)
- 13,3% des emplois sont localisés sur des communes situées totalement ou partiellement en zone montagne
- 6,5% des emplois sont localisés sur la zone littorale (estuaire, mer, étang salé)

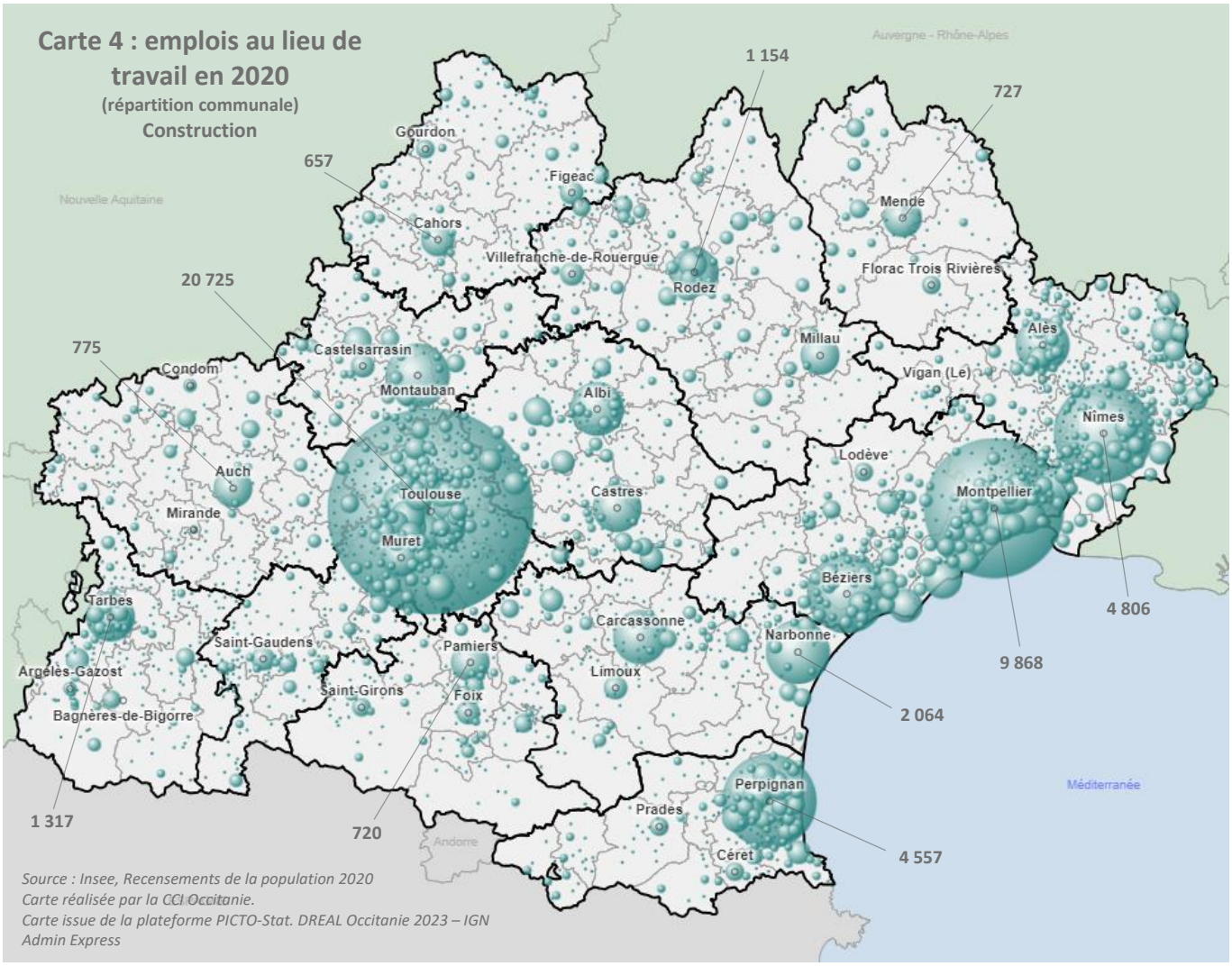
Carte 4 : emplois au lieu de travail en 2020
(répartition communale)
Construction
Auvergne - Rhône-Alpes
Nouvelle Aquitaine
1 154
727
657
20 725
775
Gourdon
Figeac
Cahors
Villefranche-de-Rouergue
Rodez
Mende
Florac Trois Rivières
Alès
Millau
Vigan (Le)
Castelsarrasin
Condom
Montauban
Albi
Nîmes
Lodève
Auch
Toulouse
Castres
Montpellier
Mirande
Muret
Béziers
4 806
Tarbes
Carcassonne
Narbonne
Saint-Gaudens
Pamiers
9 868
Argelès-Gazost
Limoux
Saint-Girons
Foix
2 064
Bagnères-de-Bigorre
Perpignan
Méditerranée
Prades
1 317
720
Andorre
4 557
Céret
Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

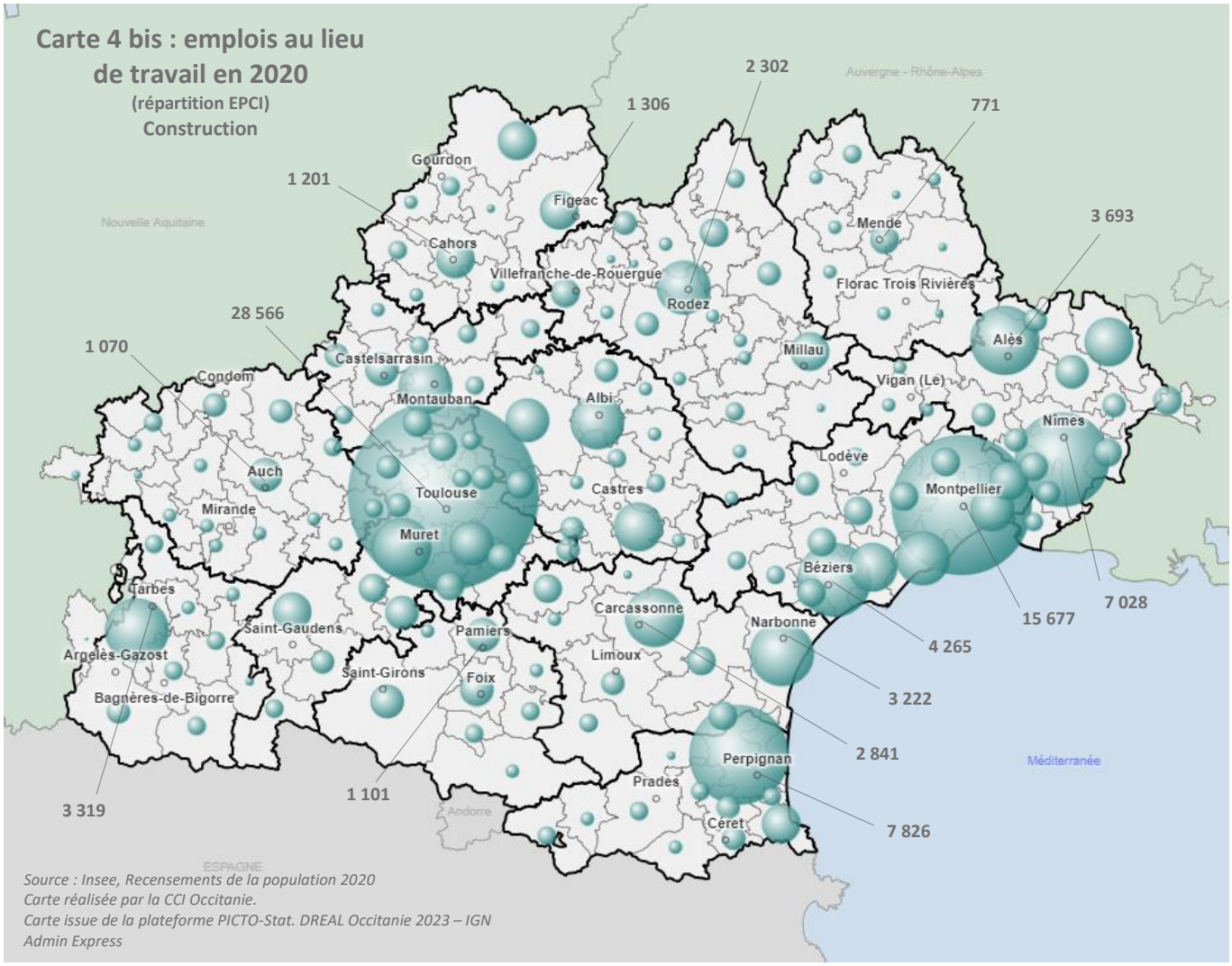

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

Répartition territoriale en Occitanie des emplois dans le secteur commerce, transports, services divers

La répartition communale (Cf. carte 5) des emplois dans le secteur commerce, transports, services divers, recensés au lieu de travail en 2020, laisse apparaître une concentration spatiale marquée sur les grandes métropoles et agglomérations. La concentration spatiale de l'emploi apparaît, pour ce domaine d'activité, plus marquée que pour les autres secteurs. 50% des emplois de la région pour ce domaine d'activité sont répartis sur 18 communes.

Près de 35% des emplois de la région pour cette activité sont concentrés sur 5 communes : Toulouse (17,7%), Montpellier (8,0%), Nîmes (3,5%), Perpignan (3,3%) et Blagnac (2,2%).

La carte 5-bis offre une vision de la répartition des emplois en fonction du périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Si l'on considère les structures de coopération intercommunales ayant plus de 20 000 emplois recensés dans le secteur commerce, transports, services divers, 55% des emplois de la région pour cette activité sont localisés sur sept territoires : Toulouse Métropole (25,8%), Montpellier Méditerranée Métropole (11,9%), CU Perpignan Méditerranée Métropole (4,7%), CA de Nîmes Métropole (4,5%), CA de Béziers-Méditerranée (2,3%), CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées (2,1%) et CA le Grand Narbonne (2,1%).

Points de repères :

- 32,5% des emplois d'Occitanie dans le secteur commerce, transports, services divers sont localisés sur des communes ayant plus de 100 000 habitants
- 24,8% des emplois sont localisés dans des territoires d'industrie
- 19,3% des emplois sont localisés sur les zones de revitalisation rurale
- 14,0% des emplois sont localisés sur l'espace de massifs (massif central, Pyrénées)
- 9,4% des emplois sont localisés sur des communes situées totalement ou partiellement en zone montagne
- 7,7% des emplois sont localisés sur la zone littorale (estuaire, mer, étang salé)

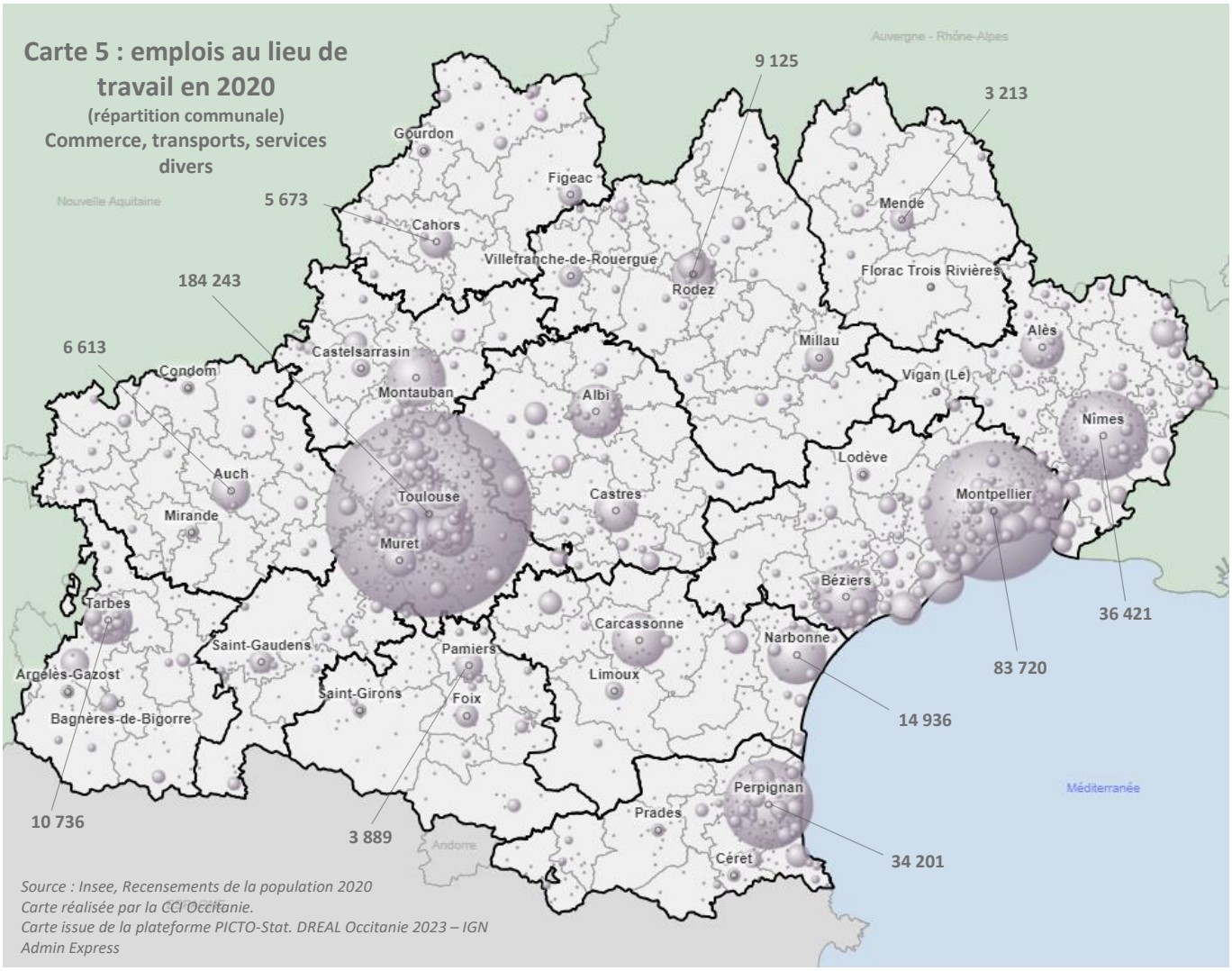

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

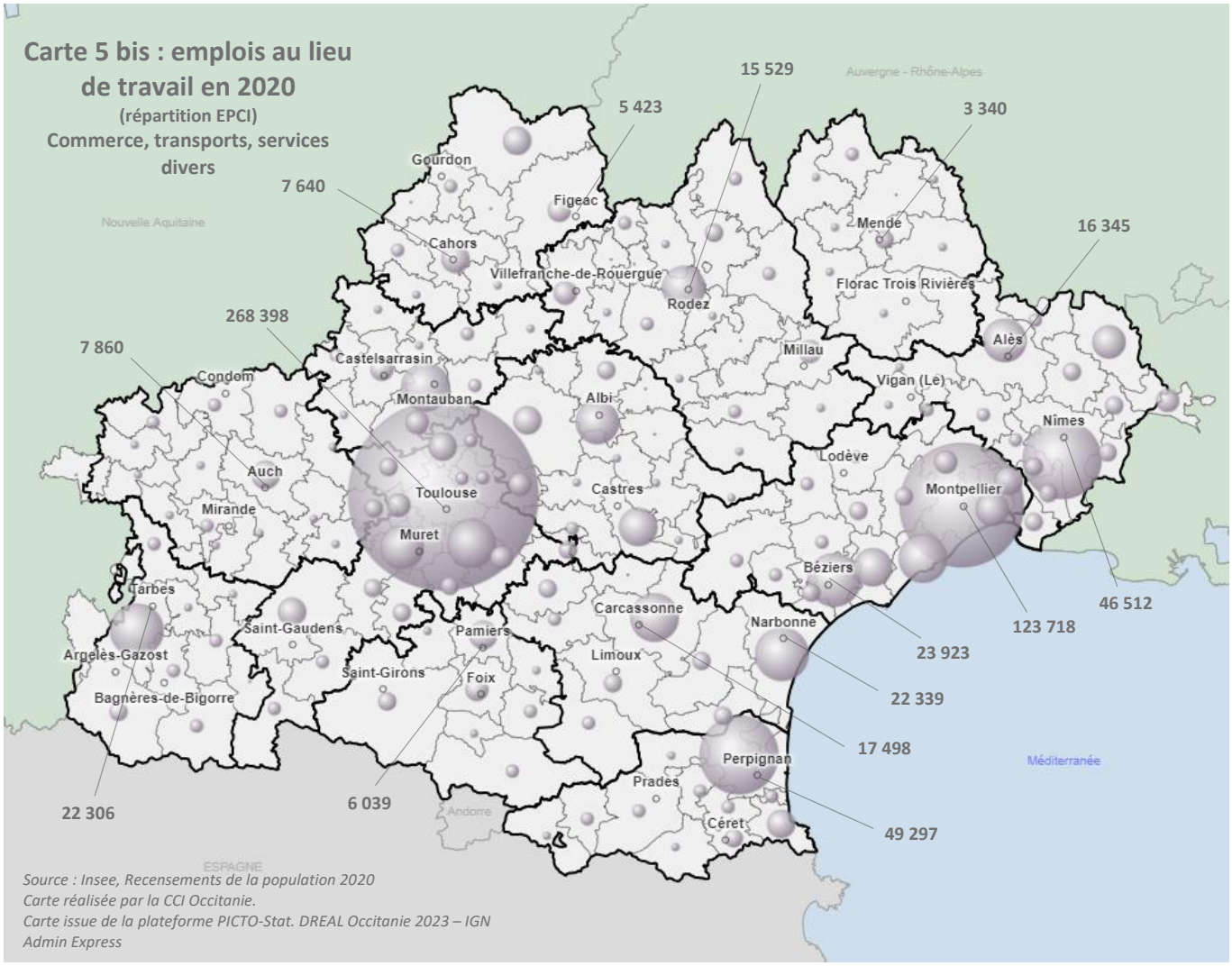

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

Répartition territoriale en Occitanie des emplois dans le secteur Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale

La répartition communale (Cf. carte 6) des emplois dans le secteur administration publique, enseignement, santé et action sociale, laisse apparaître une concentration spatiale marquée sur les grandes métropoles et agglomérations. 50% des emplois de ce domaine d'activité sont répartis sur 25 communes de la région Occitanie.

Un peu plus du tiers des emplois de la région pour cette activité est concentré sur 7 communes : Toulouse (12,9%), Montpellier (8,3%), Nîmes (4,3%), Perpignan (3,2%), Montauban (1,9%), Béziers (1,8%) et Carcassonne (1,8%).

La carte 6-bis offre une vision de la répartition des emplois en fonction du périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Si l'on considère les structures de coopération intercommunales ayant plus de 17 000 emplois recensés dans le secteur Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale, un peu plus de 45% des emplois de la région pour cette activité sont localisés sur sept territoires : Toulouse Métropole (17,3%), Montpellier Méditerranée Métropole (10,7%), CA de Nîmes Métropole (5,3%), CU Perpignan Méditerranée Métropole (4,7%), CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées (2,6%), CA Carcassonne Agglo (2,4%) et CA de Béziers-Méditerranée (2,3%).

Points de repères :

- 28,7% des emplois d'Occitanie dans le secteur Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale sont localisés sur des communes ayant plus de 100 000 habitants
- 28,3% des emplois sont localisés dans des territoires d'industrie
- 25,6% des emplois sont localisés sur les zones de revitalisation rurale
- 19,0% des emplois sont localisés sur l'espace de massifs (massif central, Pyrénées)
- 12,9% des emplois sont localisés sur des communes situées totalement ou partiellement en zone montagne
- 6,5% des emplois sont localisés sur la zone littorale (estuaire, mer, étang salé)

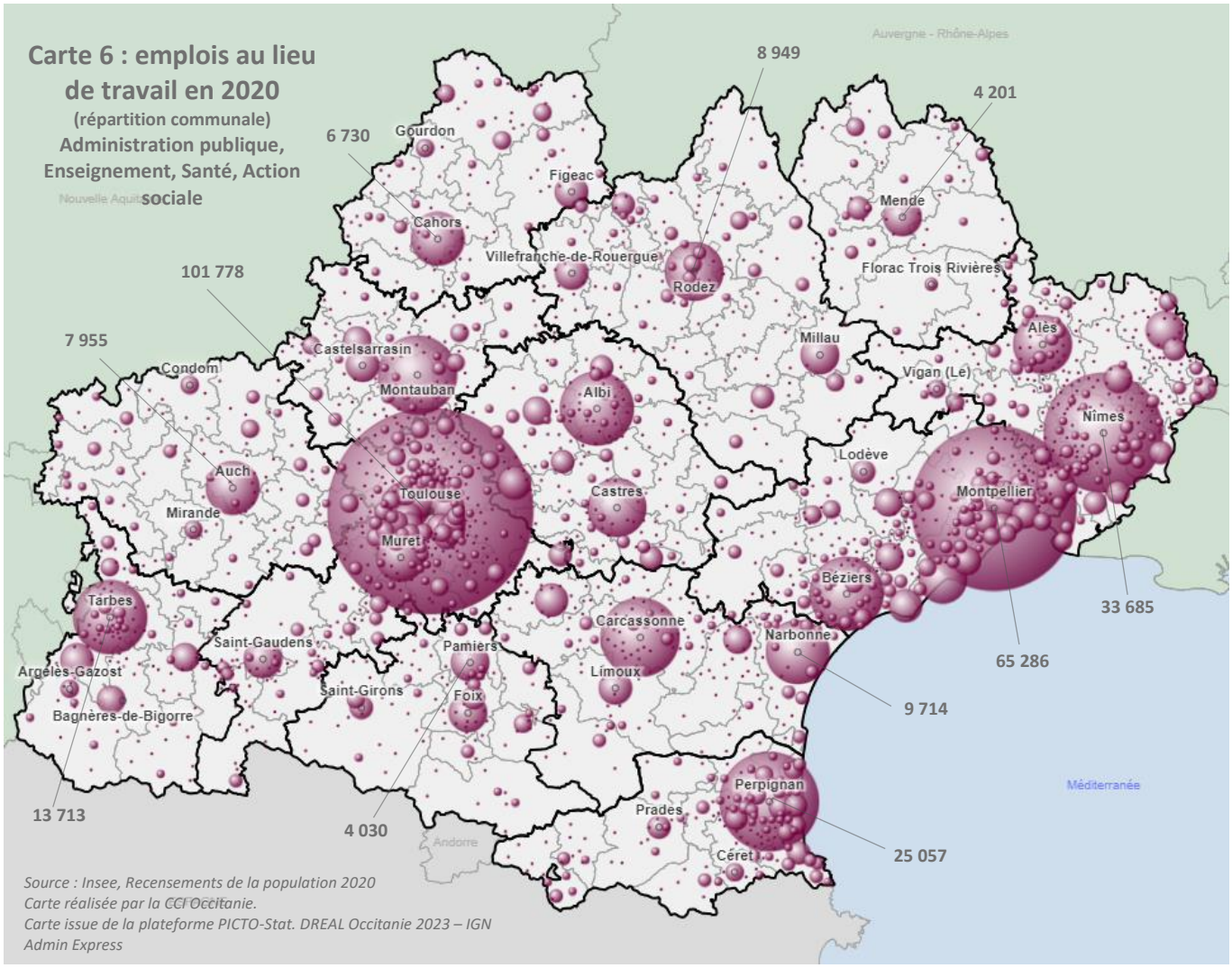

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

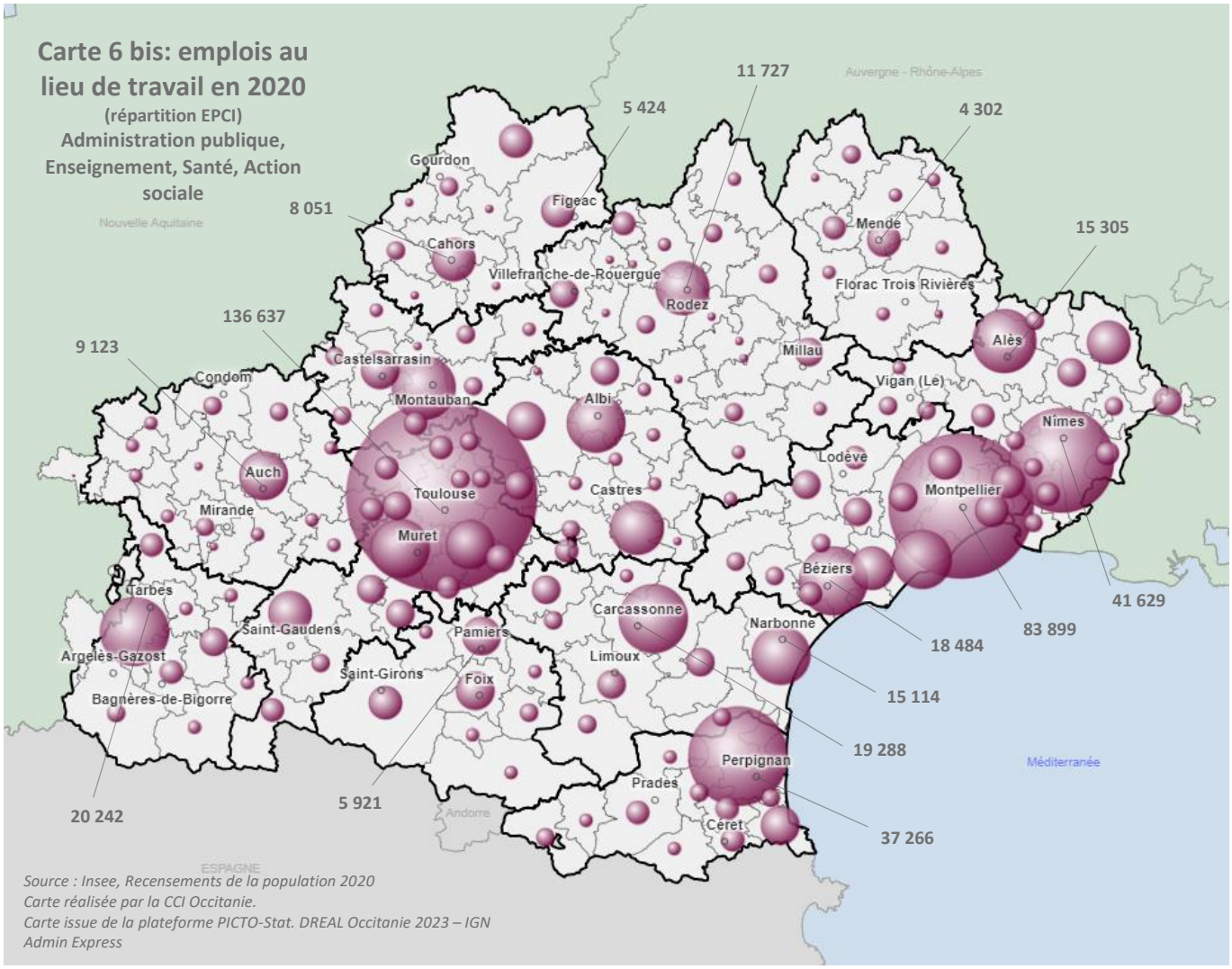

Source : Insee, Recensements de la population 2020
Carte réalisée par la CCI Occitanie.
Carte issue de la plateforme PICTO-Stat. DREAL Occitanie 2023 – IGN Admin Express

Conclusion

La région Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine si l'on considère le critère de l'emploi tel qu'appréhendé à travers le concept de population occupée au lieu de travail. Une hiérarchie régionale dépendante des caractéristiques de leur tissu productif lié à leur histoire, à leur capacité d'innovation et aux différentes dynamiques qui s'y exercent (démographie, équipements, transports…).

La répartition des emplois à l'intérieur de notre région met en exergue les différences de structure du tissu économique entre les départements, les concentrations autour des métropoles, des espaces urbains et axes de communication. Le territoire est un espace partagé entre plusieurs acteurs (ménages, entreprises, organismes…), dont l'emploi est une conséquence. Le territoire est un générateur de flux qui pose la question des déplacements, des phénomènes de congestion et de la gestion des mobilités.

La superposition de l'espace de résidence des individus et de leur espace de travail, structuré par les entreprises, donne naissance à des mobilités quotidiennes qui peuvent être importantes (en Occitanie près de 58% des actifs occupés travaillent dans une commune autre que celle de leur résidence). Les flux liés à la vie quotidienne (achats, loisirs, santé…) viennent également s'ajouter à ces mobilités domicile / travail…

Pour en savoir plus :

Insee - Institut national de la statistique et des études économiques